

DWS Investment GmbH

DWS Qi Eurozone Equity

Rapport annuel 2025/2026



DWS Qi Eurozone Equity

Sommaire

Rapport annuel 2025/2026

pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026 (conformément
à l'article 101 de la loi allemande sur les placements de capitaux, KAGB)

2 / Informations

6 / Rapport annuel
DWS Qi Eurozone Equity

36 / Observation du commissaire aux comptes indépendant

Informations

Performance

Le succès d'un investissement dans un fonds de placement se mesure à l'aune de la performance de ses parts. Les valeurs liquidatives (prix de rachat) servent de base au calcul de la valeur, à laquelle s'ajoutent les distributions intermédiaires ; dans le cas de fonds de capitalisation nationaux, et après une éventuelle imputation de l'impôt retenu à la source à l'étranger, cette valeur est majorée de l'impôt national sur le revenu des capitaux prélevé par le fonds, auquel s'ajoute la contribution de solidarité. La performance est calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI). Les informations sur la performance passée ne préjugent pas de la performance future,

Par ailleurs, dans la mesure où ils existent, les indices de référence correspondants sont également reproduits dans les rapports.

Toutes les données graphiques et chiffrées indiquent la **situation au 28 février 2026** (sauf indication contraire).

Prospectus de vente

Le prospectus de vente en vigueur, seul et unique document faisant foi en cas de souscription, inclut les conditions de placement ainsi que le document intitulé « Informations clés pour l'investisseur », que vous pouvez obtenir auprès de DWS Investment GmbH ou des succursales de la Deutsche Bank AG ainsi que d'autres agents payeurs.

Précisions concernant les frais forfaitaires

Les dépenses suivantes ne sont pas comprises dans les frais forfaitaires :

- a) les frais liés à l'achat et à la vente d'éléments d'actif ;
- b) les taxes éventuelles liées aux frais de gestion et de conservation ;
- c) les frais relatifs à l'exercice et à la satisfaction des droits légaux du fonds commun de placement.

Des précisions concernant la structure des commissions sont données dans le prospectus de vente en vigueur.

Cours de souscription et de rachat

Disponibles quotidiennement
www.dws.com

Deuxième directive sur les droits des actionnaires (ARUG II)

En ce qui concerne les informations requises au titre de l'article 101, paragraphe 2, phrase 5, de la loi allemande sur les placements de capitaux, conformément à l'article 134c, paragraphe 4, de la loi allemande sur les sociétés par actions, veuillez consulter les informations publiées sur la page d'accueil du site Web de DWS sous « Ressources juridiques » (funds.dws.com/fr-fr/footer/ressources-juridiques/).

Les informations sur le taux de rotation du portefeuille du fonds concerné sont publiées sur le site Web « dws.de » ou « dws.com » sous « Informations sur les fonds ». Vous les trouverez également à l'adresse suivante :

DWS Qi Eurozone Equity (<https://www.dws.de/aktienfonds/de0009778563-dws-qi-eurozone-equity-rc/>)

Rapport annuel

Rapport annuel

DWS Qi Eurozone Equity

Objectif d'investissement et résultat de placement pendant la période sous revue

L'objectif de la politique de placement consiste à réaliser le meilleur rendement possible. À cet effet, le fonds investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions d'émetteurs libellées en euro. Le montant des actifs est déterminé par la valeur des actifs du fonds sans tenir compte des éléments de passif. Les dérivés peuvent être acquis à des fins d'investissement et de couverture.

Au cours de la période de douze mois qui s'est achevée fin février 2026, le fonds DWS Qi Eurozone Equity obligataire a réalisé une plus-value de 19,5 % par part (classe de parts RC, calculée d'après la méthode de la BVI, l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes ; en euro).

Politique de placement pendant la période sous revue

Le fonds est géré selon le concept d'extension à court terme et investit de manière largement diversifiée dans des actions et des dérivés d'actions de la zone euro sur la base d'un modèle dynamique multifactoriel propriétaire. Cette stratégie vise à générer une valeur ajoutée par rapport à l'univers d'investissement en surpondérant les actions qui semblent attractives ou en sous-pondérant les actions qui semblent peu attractives. L'utilisation de dérivés d'actions (contrats à terme sur actions individuelles cotées en bourse) permet une mise en œuvre plus efficace – en particulier dans le cas d'entreprises dont l'évaluation du modèle est négative. En ce qui concerne l'allocation

DWS Qi Eurozone Equity

Performance des classes de parts comparée à l'indice de référence (en euro)

Classe de parts	ISIN	1 an	3 ans	5 ans
Classe RC	DE0009778563	19,5 %	55,0 %	87,7 %
Classe FC	DE000DWS3MF5	19,8 %	34,2 % ¹⁾	–
Classe FD	DE000A0YCG63	19,8 %	55,9 %	89,6 %
Classe IC	DE000DWS2WB5	19,9 %	56,4 %	90,6 %
Classe CHF ICH ²⁾	DE000DWS3QT7	7,7 % ¹⁾	–	–
Classe USD ICH ³⁾	DE000DWS3QU5	8,5 % ¹⁾	–	–
EURO STOXX		19,2 %	53,8 %	80,3 %

¹⁾ Classe FC lancée le 14 juin 2024 / classes CHF ICH et USD ICH lancées le 15 décembre 2025

²⁾ en CHF

³⁾ en USD

Performance calculée d'après la méthode de l'Association fédérale des sociétés d'investissement allemandes (BVI), c'est-à-dire sans prise en compte du droit d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Situation au : 28 février 2026

sectorielle, le fonds a été largement diversifié.

Le climat sur les marchés des capitaux a constitué un défi au cours de l'année 2025. Cela s'explique notamment par les crises géopolitiques, telles que la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui dure depuis le 24 février 2022, l'escalade du conflit au Proche-Orient et la rivalité entre les États-Unis et la Chine. De plus, l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine a été source d'incertitudes supplémentaires sur les marchés des capitaux. D'autre part, l'assouplissement de la politique des taux d'intérêt observé précédemment s'est poursuivi au cours de la période sous revue. La Banque centrale européenne (BCE) a ainsi abaissé son taux directeur en quatre étapes, le faisant passer de 3,00 % par an à 2,00 % par an (facilité de dépôt), tandis que la Réserve fédérale américaine a progressivement réduit ses taux directeurs de 0,75 point de pourcentage, les

ramenant à une fourchette comprise entre 3,50 et 3,75 % par an.

Malgré les incertitudes du marché, principalement d'origine géopolitique, les marchés internationaux des actions, mesurés par MSCI World, ont enregistré en 2025, malgré des fluctuations parfois importantes, des hausses de cours notables dans l'ensemble, soutenues par l'assouplissement des taux d'intérêt, la confiance accrue des investisseurs à l'égard de l'intelligence artificielle et la solidité des bénéfices des entreprises. Parmi les marchés des pays industrialisés occidentaux, le DAX 40 allemand a enregistré une nette hausse, favorisée notamment par le plan de relance budgétaire de plusieurs milliards d'euros adopté. Les marchés émergents, mesurés par l'indice MSCI Emerging Markets, ont même affiché une performance supérieure à celle des pays industrialisés sur l'ensemble de l'année jusqu'à fin 2025. Le marché des actions chinois, notamment, s'est particulièrement distingué en poursuivant sa nette reprise.

Cette évolution a été favorisée par la croissance économique chinoise, stimulée par une politique macroéconomique expansionniste. Entre-temps, les bourses internationales ont toutefois subi un coup d'arrêt notable en raison de l'imprévisibilité de la politique commerciale et douanière américaine.

Principales sources de produits de cession

Les plus-values réalisées sur les ventes d'actions et de futures ont été les principales sources de produits de cession.

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations sur les caractéristiques écologiques et/ou sociales

Les rapports sur ce produit sont conformes à l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers). La présentation des informations à publier dans les rapports réguliers sur les produits financiers au sens de l'article 8(1) du règlement (UE) 2019/2088 (règlement concernant les obligations de publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers) ainsi qu'au sens de l'article 6 du règlement (UE) 2020/852 (règlement établissant la taxonomie) se trouve après l'état du portefeuille-titres.

* Des informations détaillées supplémentaires sont présentées dans le prospectus de vente.

DWS Qi Eurozone Equity

Aperçu des classes de parts

Code ISIN	RC	DE0009778563
	FD	DE000A0YCG63
	FC	DE000DWS3MF5
	IC	DE000DWS2WB5
	CHF ICH	DE000DWS3QT7
	USD ICH	DE000DWS3QU5
Code valeur	RC	977856
	FD	A0YCG6
	FC	DWS3MF
	IC	DWS2WB
	CHF ICH	DWS3QT
	USD ICH	DWS3QU
Devise du fonds		EUR
Devise de la classe de parts	RC	EUR
	FD	EUR
	FC	EUR
	IC	EUR
	CHF ICH	CHF
	USD ICH	USD
Date de première souscription et de lancement	RC	3 mars 1998
	FD	25 février 2011
	FC	14 juin 2024
	IC	29 mars 2018
	CHF ICH	15 décembre 2025
	USD ICH	15 décembre 2025
Droit d'entrée	RC	5 %
	FD	Aucun
	FC	Aucun
	IC	Aucun
	CHF ICH	Aucun
	USD ICH	Aucun
Affectation des résultats	RC	Capitalisation
	FD	Distribution
	FC	Capitalisation
	IC	Capitalisation
	CHF ICH	Capitalisation
	USD ICH	Capitalisation
Frais forfaitaires	RC	0,55 % par an
	FD	0,35 % par an
	FC	0,35 % par an
	IC	0,25 % par an
	CHF ICH	0,28 % par an
	USD ICH	0,28 % par an
Montant minimum d'investissement	RC	Aucun
	FD	EUR 2 000 000
	FC	EUR 2 000 000
	IC	EUR 10 000 000
	CHF ICH	CHF 10 000 000
	USD ICH	USD 10 000 000
Cours de souscription d'origine	RC	EUR 50 (majoré du droit d'entrée)
	FD	EUR 65 218,28
	FC	EUR 100
	IC	EUR 89,50
	CHF ICH	CHF 100
	USD ICH	USD 100

Rapport annuel

DWS Qi Eurozone Equity

État de l'actif au 28 février 2026

	Montant en EUR	Part en % de l'actif du fonds
I. Éléments d'actif		
1. Actions (secteurs) :		
Secteur financier	107 264 747,01	21,52
Industrie	103 760 087,16	20,83
Biens de consommation durables	40 660 320,54	8,16
Services aux collectivités	37 961 438,62	7,62
Technologies de l'information	35 617 927,59	7,15
Santé	29 087 947,12	5,84
Biens de consommation courante	23 345 333,40	4,69
Matières premières	22 200 849,39	4,46
Services de communication	21 968 718,89	4,41
Énergie	16 597 144,79	3,33
Autre(s)	2 168 174,26	0,44
Total actions :	440 632 688,77	88,45
2. Parts de fonds	47 185 339,80	9,47
3. Dérivés	2 055 844,19	0,41
4. Avoirs bancaires	7 146 702,07	1,43
5. Autres éléments d'actif	440 089,73	0,09
6. À recevoir au titre d'opérations sur parts	884 919,01	0,18
II. Engagements		
1. Autres engagements	-122 625,72	-0,02
2. Engagements découlant d'opérations sur parts	-28 197,29	-0,01
III. Actif du fonds	498 194 760,56	100,00

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

DWS Qi Eurozone Equity

État du portefeuille-titres au 28 février 2026

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/ entrées	Ventes/ sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
					pendant la période sous revue			
Valeurs mobilières cotées en bourse						440 632 688,77	88,45	
Actions								
A2A (IT0001233417)	Unité	573 491	338 439	420 305	EUR	2,4460	1 402 758,99	0,28
Actividades de Construcción y Servicios (ES0167050915)	Unité	54 114	18 852	10 416	EUR	109,7000	5 936 305,80	1,19
Adidas (DE000A1EWWW0)	Unité	27 684	21 165	2 218	EUR	159,1500	4 405 908,60	0,88
Ayden (NL0012969182)	Unité	1 026	652	1 410	EUR	997,0000	1 022 922,00	0,21
Aegon (BMG0112X1056)	Unité	198 943	213 541	14 598	EUR	6,5140	1 295 914,70	0,26
Aena SME (ES0105046017)	Unité	92 301	99 074	6 773	EUR	26,7500	2 469 051,75	0,50
Air Liquide (FR0000120073)	Unité	41 626	14 689	6 788	EUR	177,9200	7 406 097,92	1,49
Airbus (NL0000235190)	Unité	40 835	28 296	7 581	EUR	186,8000	7 627 978,00	1,53
Akzo Nobel (NL0013267909)	Unité	16 445	17 652	1 207	EUR	59,6600	981 108,70	0,20
Allianz (DE0008404005)	Unité	29 772	15 182	2 551	EUR	384,8000	11 456 265,60	2,30
Alten (FR0000071946)	Unité	5 093	2 357	373	EUR	62,3500	317 548,55	0,06
Amadeus IT Group (ES0109067019)	Unité	27 496	9 466	2 456	EUR	53,0800	1 459 487,68	0,29
Amundi (FR0004125920)	Unité	26 310	12 915	15 976	EUR	81,7500	2 150 842,50	0,43
Andritz (AT0000730007)	Unité	28 910	11 991	15 827	EUR	73,5000	2 124 885,00	0,43
Anheuser-Busch InBev (BE0974293251)	Unité	82 209	61 480	7 155	EUR	67,5200	5 550 751,68	1,11
ArcelorMittal (new) (LU1598757687)	Unité	49 176	106 185	57 009	EUR	55,4200	2 725 333,92	0,55
argenx (NL0010832176)	Unité	3 695	3 966	271	EUR	661,0000	2 442 395,00	0,49
Arkema (FR0010313833)	Unité	8 656	3 356	765	EUR	60,9500	527 583,20	0,11
ASML Holding (NL0010273215)	Unité	15 548	7 513	1 342	EUR	1 226,6000	19 071 176,80	3,83
Aumovio Se Na O.N. (DE000AUM0V10)	Unité	2 848	2 950	102	EUR	42,0000	119 616,00	0,02
AXA (FR0000120628)	Unité	116 861	42 109	49 132	EUR	41,4200	4 840 382,62	0,97
Azimut Holdings (IT0003261697)	Unité	51 863	55 667	3 804	EUR	35,3300	1 832 319,79	0,37
Banca Generali (IT0001031084)	Unité	17 826	19 133	1 307	EUR	55,5500	990 234,30	0,20
Banca Mediolanum (IT0004776628)	Unité	96 857	36 375	8 587	EUR	18,4400	1 786 043,08	0,36
Banco Bilbao Vizcaya Argent. (ES0113211835)	Unité	439 851	279 273	66 253	EUR	20,0500	8 819 012,55	1,77
Banco BPM (IT0005218380)	Unité	108 754	88 259	144 083	EUR	12,7300	1 384 438,42	0,28
Banco Comercial Português (PTBCP0AM0015)	Unité	575 572	617 812	42 240	EUR	0,9084	522 849,60	0,10
Banco de Sabadell (ES0113860A34)	Unité	180 502	424 226	243 724	EUR	3,2590	588 256,02	0,12
Bank Ireland Group (IE00BD1RP616)	Unité	130 369	139 935	9 566	EUR	16,9850	2 214 317,47	0,44
Bankinter (ES0113679137)	Unité	245 767	160 285	20 302	EUR	14,4800	3 558 706,16	0,71
Bayer (DE000BAY0017)	Unité	60 826	23 421	5 379	EUR	41,8750	2 547 088,75	0,51
Bco Santander Centr.Hispano (ES0113900J37)	Unité	752 373	600 472	279 152	EUR	11,0200	8 291 150,46	1,66
Bechtle (DE0005158703)	Unité	50 613	38 808	4 236	EUR	33,5200	1 696 547,76	0,34
Bilfinger (DE0005909006)	Unité	14 308	15 357	1 049	EUR	121,2000	1 734 129,60	0,35
bioMerieux (FR0013280286)	Unité	12 670	5 646	1 104	EUR	100,9000	1 278 403,00	0,26
BMW Ord. (DE0005190003)	Unité	37 703	33 771	2 988	EUR	88,8200	3 348 780,46	0,67
BNP Paribas (FR0000131104)	Unité	34 282	15 593	22 515	EUR	96,4600	3 306 841,72	0,66
Bureau Veritas (FR0006174348)	Unité	87 301	72 787	7 591	EUR	29,4400	2 570 141,44	0,52
BUZZI (IT0001347308)	Unité	22 940	10 184	15 314	EUR	49,6800	1 139 659,20	0,23
Caixabank (ES0140609019)	Unité	309 085	160 632	26 427	EUR	10,6700	3 297 936,95	0,66
Capgemini (FR0000125338)	Unité	21 583	16 550	1 728	EUR	104,9500	2 265 135,85	0,45
Commerzbank (DE000CBK1001)	Unité	46 678	87 303	40 625	EUR	35,4300	1 653 801,54	0,33
Compagnie de Saint-Gobain (C.R.) (FR0000125007)	Unité	44 968	16 167	4 002	EUR	85,1200	3 827 676,16	0,77
Continental (DE0005439004)	Unité	5 497	6 719	5 143	EUR	73,1600	402 160,52	0,08
Corporación Mapfre (ES0124244E34)	Unité	210 821	226 290	15 469	EUR	4,0020	843 705,64	0,17
Credit Agricole (FR0000045072)	Unité	166 670	180 793	14 123	EUR	18,9650	3 160 896,55	0,63
Deutsche Bank Reg. (DE0005140008)	Unité	57 068	61 255	4 187	EUR	31,0000	1 769 108,00	0,36
Deutsche Börse (DE0005810055)	Unité	6 255	3 330	5 945	EUR	230,3000	1 440 526,50	0,29
Deutsche Lufthansa Vink. Reg. (DE0008232125)	Unité	97 701	45 805	79 588	EUR	9,1420	893 182,54	0,18
Deutsche Post (DE0005552004)	Unité	100 319	83 440	7 892	EUR	49,5500	4 970 806,45	1,00
Deutsche Telekom (DE0005557508)	Unité	304 421	142 153	26 380	EUR	33,7400	10 271 164,54	2,06
D'Ieteren Group (BE0974259880)	Unité	9 386	10 074	688	EUR	182,9500	1 717 168,70	0,34
E.ON Reg. (DE000ENAG999)	Unité	223 416	191 945	18 059	EUR	19,5600	4 370 016,96	0,88
Eiffage (FR0000130452)	Unité	18 892	7 755	11 072	EUR	147,3500	2 783 736,20	0,56
Elis (FR0012435121)	Unité	31 921	11 696	2 836	EUR	27,1000	865 059,10	0,17
ENEL (IT0003128367)	Unité	482 252	390 384	38 177	EUR	10,1980	4 918 005,90	0,99
Engie (FR0010208488)	Unité	270 880	133 828	23 314	EUR	28,7800	7 795 926,40	1,56
ENI (IT0003132476)	Unité	132 661	45 131	11 953	EUR	19,7380	2 618 462,82	0,53
Erste Group Bank (AT0000652011)	Unité	23 168	11 100	7 328	EUR	102,3000	2 370 086,40	0,48
EssilorLuxottica (FR0000121667)	Unité	11 935	4 446	4 691	EUR	231,1000	2 758 178,50	0,55
Euronext (NL0006294274)	Unité	9 397	3 676	830	EUR	139,7000	1 312 760,90	0,26
Evonik Industries Reg. (DE000EVNK013)	Unité	34 596	13 066	3 065	EUR	14,6500	506 831,40	0,10
Exor (NL0012059018)	Unité	32 999	35 420	2 421	EUR	74,6000	2 461 725,40	0,49
Ferrari (NL0011585146)	Unité	7 031	2 391	631	EUR	317,9000	2 235 154,90	0,45
Ferrovial SE (NL0015001FS8)	Unité	68 735	73 778	5 043	EUR	63,3800	4 356 424,30	0,87
Fresenius (DE0005785604)	Unité	65 394	33 668	5 597	EUR	50,7200	3 316 783,68	0,67
Fresenius Medical Care (DE0005785802)	Unité	54 102	47 667	4 198	EUR	39,3600	2 129 454,72	0,43
Fuchs (DE000A3E5D64)	Unité	38 599	43 475	28 577	EUR	36,9600	1 426 619,04	0,29

DWS Qi Eurozone Equity

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/entrées pendant la période sous revue	Ventes/sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
Galp Energia SGPS (PTGAL0AM0009)	Unité	127 609	111 005	9 364	EUR	18,2650	2 330 778,39	0,47
GEA Group (DE00006602006)	Unité	13 474	9 210	16 037	EUR	65,7000	885 241,80	0,18
Generali (IT0000062072)	Unité	31 471	12 307	2 779	EUR	36,3700	1 144 600,27	0,23
Glanbia (IE0000669501)	Unité	128 909	46 024	11 480	EUR	17,2400	2 222 391,16	0,45
Groupe Danone (C.R.) (FR0000120644)	Unité	68 986	35 973	5 894	EUR	72,2000	4 980 789,20	1,00
Heidelberg Materials (DE0006047004)	Unité	10 059	4 300	6 009	EUR	190,7500	1 918 754,25	0,39
Heineken (NL0000009165)	Unité	15 220	7 076	1 319	EUR	77,7600	1 183 507,20	0,24
Henkel Pref. (DE0006048432)	Unité	27 178	20 312	25 044	EUR	82,7800	2 249 794,84	0,45
Hera (IT0001250932)	Unité	144 499	127 506	236 481	EUR	4,4160	638 107,58	0,13
Hermes International (FR0000052292)	Unité	2 417	848	299	EUR	2 047,0000	4 947 599,00	0,99
Hiab (FI4000571013)	Unité	25 637	16 871	2 114	EUR	48,7000	1 248 521,90	0,25
Hochtief (DE0006070006)	Unité	7 134	2 667	1 413	EUR	410,8000	2 930 647,20	0,59
Huhtamaeki (FI0009000459)	Unité	30 160	32 372	2 212	EUR	31,1400	939 182,40	0,19
Iberdrola (ES0144580Y14)	Unité	458 639	165 124	117 036	EUR	20,0500	9 195 711,95	1,85
Industria de Diseño Textil (ES0148396007)	Unité	68 855	47 262	56 464	EUR	57,0600	3 928 866,30	0,79
Infineon Technologies (DE0006231004)	Unité	53 191	25 338	28 004	EUR	45,8150	2 436 945,67	0,49
ING Groep (NL0011821202)	Unité	154 882	59 104	28 834	EUR	24,9400	3 862 757,08	0,78
Intesa Sanpaolo (IT0000072618)	Unité	552 547	278 803	545 377	EUR	5,8730	3 245 108,53	0,65
Ipsen (FR0010259150)	Unité	17 010	5 894	1 519	EUR	163,3000	2 777 733,00	0,56
Italgas (IT0005211237)	Unité	387 926	149 720	95 412	EUR	11,1800	4 337 012,68	0,87
Iveco Group (NL0015000LU4)	Unité	108 411	116 365	7 954	EUR	19,1800	2 079 322,98	0,42
Kemira (FI0009004824)	Unité	77 111	82 769	5 658	EUR	20,3000	1 565 353,30	0,31
Kering (FR0000121485)	Unité	2 276	826	166	EUR	286,5000	652 074,00	0,13
Kerry Group (IE0004906560)	Unité	15 841	6 631	9 308	EUR	74,1000	1 173 818,10	0,24
KONE Oyj (FI0009013403)	Unité	11 291	15 772	20 730	EUR	63,7600	719 914,16	0,14
Konecranes (FI0009005870)	Unité	35 634	18 105	3 055	EUR	99,9500	3 561 618,30	0,71
Koninklijke Ahold Delhaize (NL0011794037)	Unité	81 917	29 196	11 640	EUR	41,0600	3 363 512,02	0,68
Koninklijke KPN (NL0000009082)	Unité	793 999	440 892	67 273	EUR	4,6880	3 722 267,31	0,75
Koninklijke Philips (NL0000009538)	Unité	35 805	38 431	2 626	EUR	27,0400	968 167,20	0,19
LEG Immobilien (DE000LEG1110)	Unité	20 466	14 389	12 191	EUR	71,0500	1 454 109,30	0,29
Leonardo (IT0003856405)	Unité	16 845	18 338	1 493	EUR	57,0400	960 838,80	0,19
L'Oréal (FR0000120321)	Unité	4 712	2 152	3 244	EUR	396,3000	1 867 365,60	0,37
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton (C.R.) (FR0000121014)	Unité	6 055	3 471	1 170	EUR	542,5000	3 284 837,50	0,66
Mercedes-Benz Group (DE0007100000)	Unité	57 445	24 908	14 497	EUR	58,5700	3 364 553,65	0,68
Merck (DE0006599905)	Unité	9 158	3 854	803	EUR	127,7000	1 169 476,60	0,23
Michelin (FR001400AJ45)	Unité	23 590	25 321	1 731	EUR	34,0900	804 183,10	0,16
Moncler (IT0004965148)	Unité	41 940	28 333	3 442	EUR	58,0200	2 433 358,80	0,49
MTU Aero Engines Reg. (DE000A0D9PT0)	Unité	4 652	1 756	413	EUR	366,7000	1 705 888,40	0,34
Münchener Rückver (DE0008430026)	Unité	12 054	4 119	1 146	EUR	553,6000	6 673 094,40	1,34
Naturgy Energy Group (ES0116870314)	Unité	68 159	25 206	6 050	EUR	26,2400	1 788 492,16	0,36
Nexans (FR0000044448)	Unité	8 707	9 346	639	EUR	123,2000	1 072 702,40	0,22
Nokia (FI0009000681)	Unité	174 064	65 346	15 433	EUR	6,4120	1 116 098,37	0,22
Nordea Bank (FI4000297767)	Unité	203 265	163 087	57 109	EUR	16,6100	3 376 231,65	0,68
OMV (AT0000743059)	Unité	41 581	37 971	3 050	EUR	55,2000	2 295 271,20	0,46
Orange (FR0000133308)	Unité	180 228	95 258	15 375	EUR	17,8900	3 224 278,92	0,65
Orion Corp. Cl.B (FI0009014377)	Unité	27 816	15 562	2 353	EUR	67,4500	1 876 189,20	0,38
Porsche Automobil Holding Pref. (DE000PAH0038)	Unité	29 474	31 637	2 163	EUR	36,1200	1 064 600,88	0,21
Prosus (NL0013654783)	Unité	77 812	32 541	26 464	EUR	43,8100	3 408 943,72	0,68
Publicis Groupe (FR0000130577)	Unité	33 204	19 611	2 787	EUR	74,6000	2 477 018,40	0,50
PUMA (DE0006969603)	Unité	12 146	13 037	891	EUR	23,7100	287 981,66	0,06
Rational Ord. (DE0007010803)	Unité	712	497	1 173	EUR	739,0000	526 168,00	0,11
Repsol (ES0173516115)	Unité	174 156	62 387	25 755	EUR	19,0450	3 316 801,02	0,67
Rexel (FR0010451203)	Unité	105 268	37 884	9 368	EUR	36,7800	3 871 757,04	0,78
Rheinmetall Ord. (DE0007030009)	Unité	2 292	2 497	205	EUR	1 682,0000	3 855 144,00	0,77
Rubis (new) (FR0013269123)	Unité	46 810	37 260	3 434	EUR	36,5200	1 709 501,20	0,34
Ryanair Holdings (IE00BYTBXV33)	Unité	46 633	85 704	39 071	EUR	27,6800	1 290 801,44	0,26
Safran (FR0000073272)	Unité	26 304	10 468	8 096	EUR	345,3000	9 082 771,20	1,82
Sanofi (FR0000120578)	Unité	35 269	22 203	20 639	EUR	81,7300	2 882 535,37	0,58
SAP (DE0007164600)	Unité	40 846	15 429	9 135	EUR	170,9600	6 983 032,16	1,40
Schneider Electric (FR0000121972)	Unité	35 777	12 427	4 042	EUR	277,4500	9 926 328,65	1,99
Scout24 (DE000A12DM80)	Unité	24 730	12 266	18 220	EUR	71,5500	1 769 431,50	0,36
Siemens Energy (DE000ENERGY0)	Unité	32 411	42 358	9 947	EUR	168,3000	5 454 771,30	1,09
Siemens Reg. (DE0007236101)	Unité	29 345	17 024	6 330	EUR	248,6000	7 295 167,00	1,46
Signify (NL0011821392)	Unité	24 650	26 459	1 809	EUR	19,8000	488 070,00	0,10
Société Générale (FR0000130809)	Unité	52 780	44 070	4 147	EUR	75,0600	3 961 666,80	0,80
Sodexo (FR0000121220)	Unité	15 145	6 228	1 331	EUR	46,0600	697 578,70	0,14
Sopra Steria Group (FR0000050809)	Unité	9 094	3 786	799	EUR	129,1000	1 174 035,40	0,24
STMicroelectronics (NL0000226223)	Unité	19 541	10 558	15 072	EUR	28,5250	557 407,03	0,11
Symrise (DE000SYM9999)	Unité	3 946	4 235	289	EUR	76,5000	301 869,00	0,06
TAG Immobilien AG (DE0008303504)	Unité	42 784	45 923	3 139	EUR	16,6900	714 064,96	0,14
Talanx Reg. (DE000TLX1005)	Unité	4 505	1 708	5 557	EUR	107,5000	484 287,50	0,10
Telefónica (ES0178430E18)	Unité	132 604	58 001	11 576	EUR	3,8050	504 558,22	0,10
Terna Rete Elettrica Nazionale (IT0003242622)	Unité	87 363	93 773	6 410	EUR	10,1350	885 424,01	0,18
Thales (C.R.) (FR0000121329)	Unité	4 254	4 566	312	EUR	258,6000	1 100 084,40	0,22
TotalEnergies (FR0000120271)	Unité	61 242	33 400	22 071	EUR	67,6400	4 142 408,88	0,83

DWS Qi Eurozone Equity

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/entrées pendant la période sous revue	Ventes/sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds	
Tui Ag Na O.N. Konv. (DE000TUAG505).....	Unité	121 108	129 995	8 887	EUR	8,0340	972 981,67	0,20
UCB Cap. (BE0003739530).....	Unité	19 371	20 924	1 553	EUR	255,1000	4 941 542,10	0,99
UniCredit (IT0005239360).....	Unité	145 981	62 767	12 768	EUR	73,4400	10 720 844,64	2,15
Unipol Assicurazioni Finanziario (IT0004810054).....	Unité	67 001	71 917	4 916	EUR	21,2700	1 425 111,27	0,29
UPM Kymmene Corp. Bear. (FI0009005987).....	Unité	77 316	26 529	6 909	EUR	27,1100	2 096 036,76	0,42
Valéo (FR0013176526).....	Unité	47 711	51 211	3 500	EUR	12,3000	586 845,30	0,12
Vallourec (FR0013506730).....	Unité	95 991	103 626	7 635	EUR	19,7250	1 893 422,48	0,38
Veolia Environnement (FR0000124141).....	Unité	25 791	10 357	2 271	EUR	35,6900	920 480,79	0,18
Vidrala (ES0183746314).....	Unité	8 137	8 734	597	EUR	81,9000	666 420,30	0,13
VINCI (FR0000125486).....	Unité	18 789	8 955	11 502	EUR	142,4500	2 676 493,05	0,54
Viscofan (ES0184262212).....	Unité	12 641	5 347	1 108	EUR	59,6000	753 403,60	0,15
Wärtsilä (FI0009003727).....	Unité	76 820	26 167	7 030	EUR	37,3400	2 868 458,80	0,58
Zalando (DE000ZAL1111).....	Unité	26 099	9 804	2 314	EUR	20,6000	537 639,40	0,11
Parts de fonds						47 185 339,80	9,47	
Parts de fonds du groupe (y compris parts d'investissement propres à KVG)						47 185 339,80	9,47	
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class (IE00BZ3FDF20) (0,100%).....	Unité	4 405	18 147	15 602	EUR	10 711,7684	47 185 339,80	9,47
Total du portefeuille-titres						487 818 028,57	97,92	
Dérivés								
Les positions précédées d'un signe négatif représentent les positions vendeuses								
Dérivés sur valeurs mobilières						1 128 208,65	0,22	
Contrats à terme sur valeurs mobilières								
Contrats à terme sur actions								
AALBERTS MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-47 800					-307 908,48	-0,06
ACCIONA SA MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-15 200					-1 199 888,00	-0,24
ACCOR MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-27 900					-53 512,20	-0,01
AEROPORTS DE PARIS MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-18 600					221 991,00	0,04
ALLIANZ SE MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	3 500					-8 260,00	0,00
ALSTOM SA MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-50 000					-205 000,00	-0,04
AMPLIFON SPA MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-45 000					18 090,00	0,00
ARCADIS MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-27 400					192 074,00	0,04
ASML HOLDING NV MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	11 400					3 082 548,60	0,62
BANCO BILBAO VA (BBVG CASH) MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	115 000					48 875,00	0,01
BEIERSDORF AG MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-12 200					-154 330,00	-0,03
BRENNTAG AG MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-15 400					-34 958,00	-0,01
CTS EVENTIM MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-12 000					129 720,00	0,03
DASSAULT SYSTEM MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-34 600					167 118,00	0,03
DAVIDE CAMPARI MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-198 000					-74 844,00	-0,02
ELISA OYJ MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-19 800					-101 791,80	-0,02
ENERGIAS DE PORT SA MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-282 500					-190 687,50	-0,04
FORTUM OYJ (FOTH-) MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-55 600					-105 306,40	-0,02
FRANCAISE DES JEUX MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-28 600					-75 160,80	-0,02
INTERPUMP GROUP ORD MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-53 300					383 227,00	0,08
KONINKLIJKE DSM MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-16 500					129 942,45	0,03
LOREAL SA MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	6 100					150 426,00	0,03
LVMH MOET HENNESSY LOUIS (MOHG MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	9 200					-783 288,00	-0,16
NEMETSCHEK AG MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-7 200					180 144,00	0,04
OUTOTEC MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-81 900					-239 475,60	-0,05
RED ELECTRICA CORPOR SA MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-212 800					-179 390,40	-0,04
SANOFI SA MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	26 900					-49 765,00	-0,01
SAP MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	21 200					-860 720,00	-0,17
SARTORIUS AG NVTG PRF MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-3 300					23 529,00	0,00
SIEMENS AG MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	21 800					248 825,20	0,05
SNAM MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-384 000					-446 976,00	-0,09
SYENSCO SA MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-15 300					299 277,18	0,06
TOTALÉNERGIES SE MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	68 300					844 461,20	0,17
WIENERBERGER AG MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	-47 100					79 222,20	0,02
Dérivés sur indices boursiers (Créances/dettes)						927 640,00	0,19	
Contrats à terme sur indices boursiers								
EURO STOXX 50 MAR 26 (EURX) EUR.....	Unité	7 990					927 640,00	0,19

DWS Qi Eurozone Equity

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Quantité	Achats/entrées pendant la période sous revue	Ventes/sorties	Cours	Valeur boursière en EUR	Part en % de l'actif du fonds
Dérivés sur devises						-4,46	0,00
Contrats de change à terme (achat)							
Positions ouvertes							
CHF/EUR 0,01 million						1,24	0,00
USD/EUR 0,01 million						-5,70	0,00
Avoirs bancaires et instruments du marché monétaire non titrisés						7 146 702,07	1,43
Avoirs bancaires						7 146 702,07	1,43
Dépositaire (à échéance quotidienne)							
Avoirs en euro	EUR	6 830 222,96		%	100	6 830 222,96	1,37
Avoirs en devises autres que celles de l'UE/l'EEE							
Franc suisse	CHF	10 000,14		%	100	10 969,28	0,00
Livre sterling	GBP	234 149,96		%	100	267 691,73	0,05
Dollar américain	USD	44 606,45		%	100	37 818,10	0,01
Autres éléments d'actif						440 089,73	0,09
Intérêts à recevoir	EUR	3 822,07		%	100	3 822,07	0,00
Droits à dividende/à distribution	EUR	24 678,85		%	100	24 678,85	0,00
Créances d'impôts retenus à la source	EUR	411 588,81		%	100	411 588,81	0,08
À recevoir au titre d'opérations sur parts	EUR	884 919,01		%	100	884 919,01	0,18
Autres engagements						-122 625,72	-0,02
Engagements découlant des coûts	EUR	-122 625,72		%	100	-122 625,72	-0,02
Engagements découlant d'opérations sur parts	EUR	-28 197,29		%	100	-28 197,29	-0,01
Actif du fonds						498 194 760,56	100,00

Valeur liquidative et nombre de parts en circulation	Unité ou devise	Valeur liquidative dans la devise correspondante
Valeur liquidative		
Classe RC	EUR	197,58
Classe FD	EUR	170 084,79
Classe IC	EUR	202,36
Classe FC	EUR	134,23
Classe CHF ICH	CHF	107,66
Classe USD ICH	USD	108,54
Nombre de parts en circulation		
Classe RC	Unité	817 378,882
Classe FD	Unité	383,000
Classe IC	Unité	1 303 078,114
Classe FC	Unité	58 413,295
Classe CHF ICH	Unité	100,000
Classe USD ICH	Unité	100,000

De faibles différences ont pu apparaître car les pourcentages sont arrondis lors du calcul.

Abréviations propres aux marchés

Marchés à terme

EURX = Eurex (Eurex Frankfurt/Eurex Zürich)

Taux de change (cotation au certain)

au 27 février 2026

Franc suisse	CHF	0,911650	= EUR	1
Livre sterling	GBP	0,874700	= EUR	1
Dollar américain	USD	1,179500	= EUR	1

DWS Qi Eurozone Equity

Transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres

Achats et ventes de valeurs mobilières, parts de fonds de placement, titres de créance (imputation par marché à la date du rapport)

Dénomination des titres	Unité ou devise en milliers	Achats/ entrées	Ventes/ sorties
Valeurs mobilières cotées en bourse			
Actions			
ACCOR (FR0000120404)	Unité	1 239	15 592
Actividades de Construcción y Servicios Right (ES06670509S9)	Unité	56 052	56 052
Aena SME (ES0105046009)	Unité	584	7 352
Ageas (BE0974264930)	Unité	1 225	15 417
ASM International Reg. (NL0000334118)	Unité	273	2 561
ASR Nederland (NL0011872643)	Unité	25 424	30 786
Azelis Group (BE0974400328)	Unité	1 186	14 632
BAWAG Group (AT0000BAWAG2)	Unité	11 654	28 674
BE Semiconductor Industries (NL0012866412)	Unité	666	3 855
BPER Banca (IT0000066123)	Unité	46 161	46 161
Brenntag (DE000A1DAH0)	Unité	1 727	21 742
Carrefour (FR0000120172)	Unité		36 836
Daimler Truck Hldg Jge Na (DE000DTR0CK8)	Unité	3 567	27 354
Dassault Systemes (FR0014003TT8)	Unité	2 798	35 217
Diasorin (IT0003492391)	Unité	2 319	7 432
Dr. Ing. h.c. F. Porsche (DE000PAG9113)	Unité	447	5 513
DSM-Firmenich (CH1216478797)	Unité	3 885	20 934
Eurazeo (FR0000121121)	Unité	1 465	18 437
FDJ United (FR0013451333)	Unité	3 883	48 882
Finecobank Banca Fineco (IT0000072170)	Unité	6 489	115 757
Freenet (DE000A022ZZ5)	Unité		67 055
Gaztransport Technigaz (FR0011726835)	Unité	1 553	14 256
Hannover Rück Reg. (DE0008402215)	Unité		3 612
Iberdrola (ES06445809V1)	Unité	475 064	475 064
IMCD (NL0010801007)	Unité	600	7 552
Italgas RIGHT (IT0005651549)	Unité	355 266	355 266
K+S Reg. (DE000KSAG888)	Unité	5 071	63 841
KBC Groep Parts Soc. (BE0003565737)	Unité	10 672	10 672
Lanxess (DE0005470405)	Unité	11 497	78 598
Legrand (FR0010307819)	Unité	7 976	30 148
Nemetschek (DE0006452907)	Unité	700	8 811
NN Group (NL0010773842)	Unité	19 062	19 062
Pernod Ricard (C.R.) (FR0000120693)	Unité	2 434	7 800
Poste Italiane (IT0003796171)	Unité	18 377	58 885
Prysmian (IT0004176001)	Unité		32 765
Recordati - Industria Chimica e Farmaceutica (IT0003828271)	Unité	3 080	18 147
Renault (FR0000131906)	Unité	1 677	21 115
Reply (IT0005282865)	Unité	473	9 585
SCOR (FR0010411983)	Unité	22 057	73 189
Stellantis (NL00150001Q9)	Unité		50 386
Syensqo S.A. (BE0974464977)	Unité	506	6 243
Verbund AG (AT0000746409)	Unité	2 028	11 942
Viscofan RIGHT (ES0684262936)	Unité	8 222	8 222
Viscofan Right (ES0684262944)	Unité	12 034	12 034
Wendel (FR0000121204)	Unité		2 930
Wolters Kluwer (NL0000395903)	Unité	21 174	25 888

Valeurs non cotées

Actions

ACS Actividades De Construction Right (ES06670509R1)	Unité	48 641	48 641
Iberdrola Right (ES06445809U3)	Unité	437 192	437 192
Qiagen (NL0015002CX3)	Unité	2 021	11 904
Vidrala Right (ES06837469D8)	Unité	7 789	7 789

Dérivés (primes des options ou volume des contrats d'option au cours d'ouverture ; pour les warrants, indication des achats et des ventes)

Montants en milliers

Contrats à terme

Contrats à terme sur valeurs mobilières

Contrats à terme sur actions

Contrats achetés : (Sous-jacents : Allianz, ASML Holding, Banco Bilbao Vizcaya Argent., L'Oreal, LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton (C.R.), Sanofi, SAP, Siemens Reg., TotalEnergies)	EUR	95 348
Contrats vendus : (Sous-jacents : Aalberts, Acciona, ACCOR, Aéroports de Paris, Alstom, Amplifon, Arcadis, Beiersdorf, Brenntag, Carrefour, CTS Eventim, Dassault Systemes, Davide Campari-Milano, EDP, Elia Group, Elisa Bear. A, FDJ United, Fortum, Fugro, Getlink, Infrastrutture Wireless Italiane, Interpump Group, Kion Group, Koninklijke Philips, Metso Outotec Oyj, Nemetschek, Nexans, PUMA, Randstad, Redcare Pharmacy N.V., Redeia Corporacion, RWE Ord., Saipem, Sartorius Pref., Snam, Stora Enso Oyj, Symrise, TietoEVRY Oyj, Valéo, Wienerberger)	EUR	94 706

Contrats à terme sur indices boursiers

Contrats achetés : (Sous-jacents : Euro STOXX 50 Price Euro)	EUR	189 378
Contrats vendus : (Sous-jacents : Euro STOXX 50 Price Euro)	EUR	11 336

Contrats de change à terme

Achat de devises à terme

CHF/EUR	EUR	22
USD/EUR	EUR	18

DWS Qi Eurozone Equity

Classe de parts RC

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	799 144,31
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	3 380 640,04
3. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	18 942,41
4. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-119 871,75
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-101 179,71
6. Autres revenus	EUR	339,21

Total des revenus EUR **3 978 014,51**

II. Dépenses

1. Intérêts sur les emprunts ¹⁾	EUR	-1 211,03
dont : Intérêts précomptés	EUR	-338,71
2. Commission de gestion	EUR	-769 382,74
dont : Frais forfaitaires	EUR	-769 382,74
3. Autres dépenses	EUR	-9 066,98
dont : Dépenses pour frais légaux et honoraires de conseils	EUR	-9 066,98

Total des dépenses EUR **-779 660,75**

III. Revenus ordinaires, nets EUR **3 198 353,76**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	14 783 022,18
2. Moins-values réalisées	EUR	-8 660 648,97

Résultat des opérations de vente EUR **6 122 373,21**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice EUR **9 320 726,97**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	16 304 600,02
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-1 378 602,71

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice EUR **14 925 997,31**

VII. Résultat de l'exercice EUR **24 246 724,28**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Y compris les intérêts éventuellement encore dus sur les dépôts.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR **66 597 322,47**

1. Encaissement (net)	EUR	73 049 069,86
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	85 527 932,16
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-12 478 862,30
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	-2 398 923,37
3. Résultat de l'exercice	EUR	24 246 724,28
dont : Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	16 304 600,02
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-1 378 602,71

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR **161 494 193,24**

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement	Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR 9 320 726,97	11,40
2. Dotation sur l'actif net	EUR 0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR 0,00	0,00
II. Réinvestissement	EUR 9 320 726,97	11,40

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2026	161 494 193,24	197,58
2025	66 597 322,47	165,28
2024	57 399 602,26	144,72
2023	53 177 931,96	127,51

DWS Qi Eurozone Equity

Classe de parts FD

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	321 867,58
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	1 365 152,72
3. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	7 659,76
4. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-48 280,14
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-40 960,18
6. Autres revenus	EUR	136,72

Total des revenus EUR **1 605 576,46**

II. Dépenses

1. Intérêts sur les emprunts ¹⁾	EUR	-499,51
dont : Intérêts précomptés	EUR	-136,44
2. Commission de gestion	EUR	-197 421,23
dont : Frais forfaitaires	EUR	-197 421,23
3. Autres dépenses	EUR	-112,61

Total des dépenses EUR **-198 033,35**

III. Revenus ordinaires, nets EUR **1 407 543,11**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	5 986 399,81
2. Moins-values réalisées	EUR	-3 515 943,62

Résultat des opérations de vente EUR **2 470 456,19**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice EUR **3 877 999,30**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	8 189 610,43
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-1 264 180,40

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice EUR **6 925 430,03**

VII. Résultat de l'exercice EUR **10 803 429,33**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Y compris les intérêts éventuellement encore dus sur les dépôts.

Évolution de l'actif du fonds

**I. Valeur de l'actif du fonds commun
de placement au début de l'exercice** EUR **60 855 372,45**

1. Distribution/déduction fiscale pour l'exercice précédent	EUR	-1 395 986,24
2. Encaissement (net)	EUR	-5 297 371,80
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-5 297 371,80
3. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	177 029,84
4. Résultat de l'exercice	EUR	10 803 429,33
dont : Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	8 189 610,43
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-1 264 180,40

**II. Valeur de l'actif du fonds commun
de placement en fin d'exercice** EUR **65 142 473,58**

État des emplois de l'actif net

Calcul de la distribution Total Par part

I. Montant disponible à distribuer

1. Report de l'exercice précédent	EUR	8 363 974,04	21 838,05
2. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR	3 877 999,30	10 125,33
3. Dotation sur l'actif net	EUR	0,00	0,00

II. Montant non distribué

1. Réinvesti	EUR	-1 063 061,98	-2 775,62
2. Report à nouveau	EUR	-9 771 371,04	-25 512,72

III. Total des sommes à distribuer EUR **1 407 540,32** **3 675,04**

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2026	65 142 473,58	170 084,79
2025	60 855 372,45	145 587,02
2024	56 966 860,46	130 061,33
2023	43 052 831,43	118 602,84

DWS Qi Eurozone Equity

Classe de parts IC

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	1 301 950,19
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	5 508 488,83
3. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	30 880,33
4. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-195 292,58
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-164 856,98
6. Autres revenus	EUR	553,25

Total des revenus EUR **6 481 723,04**

II. Dépenses

1. Intérêts sur les emprunts ¹⁾	EUR	-1 972,03
dont :		
Intérêts précomptés	EUR	-551,95
2. Commission de gestion	EUR	-564 817,13
dont :		
Frais forfaitaires	EUR	-564 817,13
3. Autres dépenses	EUR	-455,62

Total des dépenses EUR **-567 244,78**

III. Revenus ordinaires, nets EUR **5 914 478,26**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	24 102 574,62
2. Moins-values réalisées	EUR	-14 114 479,95

Résultat des opérations de vente EUR **9 988 094,67**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice EUR **15 902 572,93**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	26 846 273,02
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-3 967 861,74

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice EUR **22 878 411,28**

VII. Résultat de l'exercice EUR **38 780 984,21**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Y compris les intérêts éventuellement encore dus sur les dépôts.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR **141 898 135,08**

1. Encaissement (net)	EUR	85 598 499,97
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	166 341 064,16
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-80 742 564,19
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	-2 581 538,96
3. Résultat de l'exercice	EUR	38 780 984,21
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	26 846 273,02
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-3 967 861,74

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR **263 696 080,30**

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement	Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR 15 902 572,93	12,20
2. Dotation sur l'actif net	EUR 0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR 0,00	0,00
II. Réinvestissement	EUR 15 902 572,93	12,20

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2026	263 696 080,30	202,36
2025	141 898 135,08	168,77
2024	16 500,15	147,32
2023	14 494,52	129,42

DWS Qi Eurozone Equity

Classe de parts FC

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	EUR	38 742,34
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	EUR	163 908,68
3. Intérêts sur placements liquides nationaux	EUR	918,68
4. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	EUR	-5 811,35
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	EUR	-4 905,56
6. Autres revenus	EUR	16,41

Total des revenus EUR **192 869,20**

II. Dépenses

1. Intérêts sur les emprunts ¹⁾	EUR	-58,74
dont : Intérêts précomptés	EUR	-16,39
2. Commission de gestion	EUR	-23 662,50
dont : Frais forfaitaires	EUR	-23 662,50
3. Autres dépenses	EUR	-13,53

Total des dépenses EUR **-23 734,77**

III. Revenus ordinaires, nets EUR **169 134,43**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	EUR	717 044,49
2. Moins-values réalisées	EUR	-419 960,80

Résultat des opérations de vente EUR **297 083,69**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice EUR **466 218,12**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	917 616,94
2. Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-110 909,62

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice EUR **806 707,32**

VII. Résultat de l'exercice EUR **1 272 925,44**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

¹⁾ Y compris les intérêts éventuellement encore dus sur les dépôts.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

EUR **5 243 934,89**

1. Encaissement (net)	EUR	1 352 150,11
a) Encaissements liés aux ventes de parts	EUR	2 550 511,85
b) Décaissements liés aux rachats de parts	EUR	-1 198 361,74
2. Régularisation des revenus et des dépenses	EUR	-28 007,90
3. Résultat de l'exercice	EUR	1 272 925,44
dont : Variation nette des plus-values non réalisées	EUR	917 616,94
Variation nette des moins-values non réalisées	EUR	-110 909,62

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

EUR **7 841 002,54**

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement	Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	EUR 466 218,12	7,98
2. Dotation sur l'actif net	EUR 0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	EUR 0,00	0,00
II. Réinvestissement	EUR 466 218,12	7,98

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice EUR	Valeur liquidative EUR
2026	7 841 002,54	134,23
2025	5 243 934,89	112,06
17 juin 2024 (jour du premier calcul de la valeur liquidative) ...	9 976,69	99,77
2024	-	-
2023	-	-

DWS Qi Eurozone Equity

Classe de parts CHF ICH

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 15 décembre 2025 au 28 février 2026

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	CHF	4,84
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	CHF	10,28
3. Intérêts sur placements liquides nationaux	CHF	0,17
4. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	CHF	-0,73
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	CHF	-0,27

Total des revenus CHF **14,29**

II. Dépenses

1. Commission de gestion.	CHF	-5,59
dont :		
Frais forfaitaires	CHF	-5,59

Total des dépenses. CHF **-5,59**

III. Revenus ordinaires, nets. CHF **8,71**

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	CHF	468,72
2. Moins-values réalisées	CHF	-96,93

Résultat des opérations de vente CHF **371,80**

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice CHF **380,50**

1. Variation nette des plus-values non réalisées	CHF	612,28
2. Variation nette des moins-values non réalisées	CHF	22,10

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice CHF **634,38**

VII. Résultat de l'exercice. CHF **1 014,89**

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

CHF **0,00**

1. Encaissement (net)	CHF	9 750,79
a) Encaissements liés aux ventes de parts	CHF	9 750,79
2. Résultat de l'exercice	CHF	1 014,89
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	CHF	612,28
Variation nette des moins-values non réalisées	CHF	22,10

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

CHF **10 765,68**

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement	Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	CHF 380,50	3,80
2. Dotation sur l'actif net	CHF 0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	CHF 0,00	0,00
II. Réinvestissement	CHF 380,50	3,80

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice CHF	Valeur liquidative CHF
2026	10 765,68	107,66
16 décembre 2025		
(jour de la première fixation du prix)	9 970,12	99,70
2024	-	-
2023	-	-

Conformément aux conditions particulières de placement, pour cette classe de parts, les postes en matière de compte de résultats, de variations, de l'état des emplois et de comparaison sur 3 ans concernant les contre-valeurs en franc suisse sont indiqués à titre d'information pour la période sous revue sur la base de la plateforme de négociation Thomson Reuters.

DWS Qi Eurozone Equity

Classe de parts USD ICH

Compte de résultats (y compris la régularisation des revenus)

pour la période du 15 décembre 2025 au 28 février 2026

I. Revenus

1. Dividendes d'émetteurs nationaux (avant impôt sur les sociétés)	USD	4,85
2. Dividendes d'émetteurs étrangers (avant retenue à la source)	USD	10,63
3. Intérêts sur placements liquides nationaux	USD	0,17
4. Déduction de l'impôt national sur les sociétés	USD	-0,73
5. Déduction de la retenue à la source à l'étranger	USD	-0,26
Total des revenus	USD	14,65

II. Dépenses

1. Commission de gestion	USD	-5,91
dont :		
Frais forfaitaires	USD	-5,91

Total des dépenses	USD	-5,91
---------------------------------	------------	--------------

III. Revenus ordinaires, nets	USD	8,74
--	------------	-------------

IV. Opérations de vente

1. Plus-values réalisées	USD	311,93
2. Moins-values réalisées	USD	-144,95

Résultat des opérations de vente	USD	166,98
---	------------	---------------

V. Résultat réalisé au cours de l'exercice	USD	175,72
---	------------	---------------

1. Variation nette des plus-values non réalisées	USD	617,36
2. Variation nette des moins-values non réalisées	USD	16,70

VI. Résultat non réalisé au cours de l'exercice	USD	634,06
--	------------	---------------

VII. Résultat de l'exercice	USD	809,79
--	------------	---------------

Remarque : la variation nette des plus-values (moins-values) non réalisées se calcule à partir du comparatif entre la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées à la fin de l'exercice et la somme de toutes les plus-values (moins-values) non réalisées au début de l'exercice. La somme des plus-values (moins-values) non réalisées fait apparaître les différences positives (négatives) qui résultent du comparatif entre les valeurs des différents actifs à la date du rapport et les coûts d'acquisition.

Les résultats non réalisés sont inscrits sans régularisation des revenus.

Évolution de l'actif du fonds

I. Valeur de l'actif du fonds commun de placement au début de l'exercice

USD 0,00

1. Encaissement (net)	USD	10 043,86
a) Encaissements liés aux ventes de parts	USD	10 043,86
2. Résultat de l'exercice	USD	809,79
dont :		
Variation nette des plus-values non réalisées	USD	617,36
Variation nette des moins-values non réalisées	USD	16,70

II. Valeur de l'actif du fonds commun de placement en fin d'exercice

USD 10 853,64

État des emplois de l'actif net

Calcul du réinvestissement	Total	Par part
I. Montant disponible pour le réinvestissement		
1. Résultat réalisé au cours de l'exercice	USD 175,72	1,76
2. Dotation sur l'actif net	USD 0,00	0,00
3. Montant de déduction fiscale mis à disposition	USD 0,00	0,00
II. Réinvestissement	USD 175,72	1,76

Évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans

	Actif du fonds en fin d'exercice USD	Valeur liquidative USD
2026	10 853,64	108,54
16 décembre 2025		
(jour de la première fixation du prix)	9 973,86	99,74
2024	-	-
2023	-	-

Conformément aux conditions particulières de placement, pour cette classe de parts, les postes en matière de compte de résultats, de variations, de l'état des emplois et de comparaison sur 3 ans concernant les contre-valeurs en dollar américain sont indiqués à titre d'information pour la période sous revue sur la base de la plateforme de négociation Thomson Reuters.

DWS Qi Eurozone Equity

Annexe conformément à l'article 7 point 9 de l'ordonnance allemande relative à la comptabilité et à l'évaluation en matière d'investissement (KARBV)

Informations conformément au règlement sur les produits dérivés

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés :
125 351 010,55 euros (Sans prendre en compte, le cas échéant, le niveau des classes de parts à des fins de couverture contre le risque de change des opérations de change à terme conclues.)

Parties contractantes des produits dérivés :
HSBC Continental Europe S.A., Paris

Données selon l'approche complexe :

Composition du portefeuille de référence
STOXX Eurozone

Pourcentage moyen du risque de marché potentiel		
Pourcentage minimal du risque potentiel	%	91,548
Pourcentage maximal du risque potentiel	%	107,858
Pourcentage moyen du risque potentiel	%	99,585

Les coefficients de risque ont été calculés pour la période du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026 en se basant sur la méthode de simulation historique VaR fondée sur des paramètres présentant un niveau de fiabilité de 99 %, une durée de détention de 10 jours et une période d'observation historique d'une durée d'un an. Le risque d'un portefeuille de référence sans dérivés sert de norme de valorisation. Par risque de marché, on entend le risque encouru par le fonds commun de placement résultant de l'évolution la plus défavorable des cours du marché. Pour calculer le risque de marché potentiel, la Société applique l'**approche complexe** dictée par le règlement relatif aux produits dérivés.

L'effet de levier moyen découlant de l'utilisation de dérivés s'est élevé à 1,2 sur la période sous revue, la méthode de calcul utilisée étant celle du montant brut.

Autres informations

Valeur liquidative classe RC : EUR 197,58
Valeur liquidative classe FD : EUR 170 084,79
Valeur liquidative classe IC : EUR 202,36
Valeur liquidative classe FC : EUR 134,23
Valeur liquidative classe CHF ICH : CHF 107,66
Valeur liquidative classe USD ICH : USD 108,54

Nombre de parts en circulation classe RC : 817 378,882
Nombre de parts en circulation classe FD : 383,000
Nombre de parts en circulation classe IC : 1 303 078,114
Nombre de parts en circulation classe FC : 58 413,295
Nombre de parts en circulation classe CHF ICH : 100,000
Nombre de parts en circulation classe USD ICH : 100,000

Indications relatives à la procédure d'évaluation des éléments d'actif :
Le dépositaire effectue l'évaluation en collaboration avec la société de gestion des capitaux. À cet effet, le dépositaire s'appuie en principe sur des sources externes.

En cas d'absence de cours de vente, sont utilisés pour déterminer le cours, des modèles d'évaluation (valeurs marchandes déduites) convenus entre le dépositaire et la société de gestion des capitaux et s'appuyant dans la mesure du possible sur les paramètres du marché. Cette méthode est soumise à un processus de contrôle permanent. Les informations sur les cours fournies par des tiers sont contrôlées quant à leur plausibilité par d'autres sources sur les prix, par des calculs modèles ou au moyen d'autres procédures adéquates.

Les placements indiqués dans le présent rapport ne sont pas évalués à des valeurs marchandes déduites.

Données relatives à la transparence et au total des frais sur encours :
Le total des frais sur encours s'élevait à :

classe RC 0,55 % par an, classe FD 0,35 % par an, classe IC 0,25 % par an, classe FC 0,35 % par an, classe CHF ICH 0,27 % par an, classe USD ICH 0,28 % par an.

Le total des frais sur encours exprime la totalité des coûts et frais encourus par le fonds (hors frais de transaction), y compris les éventuels intérêts précomptés, en pourcentage du volume moyen du fonds au cours d'un exercice.

Conformément aux conditions de placement, il est prévu pour le fonds commun de placement qu'une commission forfaitaire de

classe RC 0,55 % par an, classe FD 0,35 % par an, classe IC 0,25 % par an, classe FC 0,35 % par an, classe CHF ICH 0,28 % par an, classe USD ICH 0,28 % par an

se décomposant comme suit soit versée à la société de gestion des capitaux :

classe RC 0,15 % par an, classe FD 0,15 % par an, classe IC 0,15 % par an, classe FC 0,15 % par an, classe CHF ICH 0,15 % par an, classe USD ICH 0,15 % par an

attribuable au dépositaire et

classe RC 0,05 % par an, classe FD 0,05 % par an, classe IC 0,05 % par an, classe FC 0,05 % par an, classe CHF ICH 0,05 % par an, classe USD ICH 0,05 % par an

max. attribuable aux tiers (frais d'impression et de publication, révision des comptes et autres frais divers).

DWS Qi Eurozone Equity

Au cours de l'exercice allant du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026, la société de gestion des capitaux DWS Investment GmbH n'a obtenu pour le fonds de placement DWS Qi Eurozone Equity Europe aucune ristourne sur le fonds commun de placement versé au dépositaire ou à des tiers, excepté sur les informations financières mises à disposition par les courtiers à des fins d'analyse.

Sur la partie qui lui revient, la Société verse, au titre des frais forfaitaires :

classe RC plus de 10 %, classe FD moins de 10 %, classe IC moins de 10 %, classe FC moins de 10 %, classe ICH moins de 10 %, classe ICH moins de 10 %

aux distributeurs des parts du fonds commun de placement, sur la quantité de parts placées.

Les taux de commission de gestion/frais forfaitaires des parts de fonds du portefeuille-titres applicables à la date du rapport sont indiqués entre parenthèses. Le signe + veut dire qu'une rémunération supplémentaire liée aux résultats peut le cas échéant être versée. Comme le fonds commun de placement a, pendant la période sous revue, détenu d'autres parts de fonds (« fonds cibles »), d'autres frais, droits et commissions peuvent avoir été imputés au fonds cible.

Les autres revenus et dépenses principaux sont présentés dans le compte de résultats par classe de parts.

Les frais de transaction payés au cours de la période sous revue s'élevaient à 501 930,53 euros. Les frais de transaction prennent en compte tous les frais comptabilisés au compte du fonds ou versés séparément pendant la période sous revue et qui sont en rapport direct avec l'achat ou la vente d'éléments d'actif. Les éventuelles taxes sur les transactions financières versées sont prises en compte dans le calcul.

La part des transactions exécutées pendant la période sous revue, pour le compte de l'actif du fonds, par des courtiers qui sont des entreprises et des personnes étroitement liées (part de 5 % et plus) a représenté 0,00 % du total des transactions. Cette part s'est élevée au total à 43,75 euros.

DWS Qi Eurozone Equity

Informations sur la rémunération des collaborateurs

DWS Investment GmbH (« la Société ») est une filiale de DWS Group GmbH & Co. KGaA (« DWS KGaA »). En ce qui concerne la structure de son système de rémunération, la Société est soumise aux exigences réglementaires de la cinquième directive relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières (« directive OPCVM V ») et de la directive relative aux gestionnaires de fonds de placement alternatifs (« directive AIFMD ») ainsi qu'aux lignes directrices de l'Autorité européenne des marchés financiers (« lignes directrices ESMA ») en matière de bonnes pratiques de rémunération.

Politique de rémunération et gouvernance

La politique de rémunération en vigueur à l'échelle du groupe, que la société DWS KGaA a établie pour elle-même et toutes ses filiales (désignées collectivement « le groupe DWS » ou « le groupe »), s'applique à la Société.

Conformément à la structure du groupe, il a été mis en place des comités garants de l'adéquation du système de rémunération ainsi que du respect des exigences réglementaires relatives à la rémunération et compétents pour ce qui est de l'examen de cette dernière.

Ainsi, sous l'égide de la direction de DWS KGaA, le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a été chargé d'élaborer et de concevoir des principes de rémunération durables, de formuler des recommandations sur la rémunération globale et d'assurer une gouvernance et un contrôle appropriés en matière de rémunération et d'avantages complémentaires pour le groupe.

Le comité de rémunération a en outre été mis en place pour assister le conseil de surveillance de DWS KGaA dans le contrôle de l'adéquation de la structure du système de rémunération destiné à tous les collaborateurs du groupe. À cet effet, il est tenu compte de l'alignement de la stratégie de rémunération avec la stratégie commerciale et de gestion des risques ainsi que de l'impact du système de rémunération sur la gestion des risques, du capital et des liquidités à l'échelle du groupe.

Dans le cadre de l'examen interne annuel au niveau du groupe, il a été déterminé que la structure du système de rémunération est adéquate et qu'il n'existe aucune irrégularité significative.

Structure de rémunération

La rémunération des collaborateurs se compose de la rémunération fixe et de la rémunération variable.

La rémunération fixe rétribue les collaborateurs selon leur qualification, leur expérience et leurs compétences ainsi que selon les exigences, l'importance et l'étendue de leur fonction.

La rémunération variable reflète la performance au niveau du groupe et du secteur d'activité ainsi qu'au niveau individuel. En principe, la rémunération variable est composée de deux éléments – la composante DWS et la composante individuelle.

La composante DWS est déterminée sur la base de la réalisation des objectifs selon d'importants ratios de performance au niveau du groupe. Pour l'exercice 2025, ces ratios de performance étaient les suivants : le ratio coûts/revenus ajusté, les apports nets de fonds à long terme et les critères ESG.

La composante individuelle de la rémunération variable prend en compte de nombreux facteurs financiers et non financiers, la proportionnalité au sein du groupe de référence et des critères de rétention des collaborateurs. En cas de contributions négatives au résultat ou de fautes, la rémunération variable peut être réduite en conséquence ou supprimée complètement. Elle n'est en principe accordée et versée que si cela est financièrement viable pour le groupe. Il n'existe aucune garantie pour que la relation de travail en cours donne lieu à une rémunération variable. La rémunération variable n'est garantie que pour les nouvelles embauches dans une mesure très limitée et se limite à la première année de travail.

La stratégie de rémunération consiste à atteindre un équilibre satisfaisant entre la rémunération fixe et la rémunération variable. De ce fait, la rémunération des collaborateurs est alignée avec les intérêts des clients, des investisseurs et des actionnaires ainsi qu'avec les normes sectorielles. Parallèlement, la stratégie de rémunération veille à ce que la rémunération fixe représente un pourcentage suffisamment élevé de la rémunération globale afin de garantir une flexibilité totale au groupe en matière de rémunération variable.

Détermination de la rémunération variable et ajustement des risques adéquat

Le montant total de la rémunération variable est assujéti à des mesures d'ajustement des risques adéquates, dont des ajustements ex ante et ex post. Les méthodes fiables utilisées doivent veiller à ce que la détermination de la rémunération variable reflète la performance ajustée au risque ainsi que le capital et les liquidités du groupe.

L'évaluation de la performance des secteurs d'activités repose sur de nombreux critères. La performance est évaluée selon des objectifs financiers et non financiers sur la base de Balanced Scorecards. La répartition de la rémunération variable entre les secteurs d'infrastructures et les fonctions de contrôle en particulier dépend du résultat global du groupe, et non des résultats des secteurs d'activités contrôlés par celles-ci.

Les principes régissant la détermination de la rémunération variable s'appliquent au niveau des collaborateurs individuels. Ces principes contiennent des informations sur les facteurs et les mesures qui doivent être pris en compte dans les décisions relatives à la rémunération variable individuelle. En font partie, notamment, les rendements de placements, la fidélisation de la clientèle, les considérations à propos de la culture d'entreprise ainsi que les formulations d'objectifs et évaluations des performances dans le cadre de l'approche « Performance globale ». De plus, des indications données par les fonctions de contrôle et les mesures disciplinaires ainsi que leur influence sur la rémunération variable sont prises en compte.

Rémunération durable

La durabilité et les risques liés à la durabilité font partie intégrante de la détermination de la rémunération variable. En conséquence, la politique de rémunération de DWS est en accord avec les critères de durabilité applicables au groupe. Le groupe DWS crée ainsi des incitations comportementales qui favorisent à la fois les intérêts des investisseurs et le succès à long terme de l'entreprise. Les facteurs de durabilité pertinents sont régulièrement examinés et intégrés dans la conception de la structure de rémunération.

DWS Qi Eurozone Equity

Rémunération pour l'année 2025

Le comité de rémunération de DWS (DWS Compensation Committee) a vérifié la viabilité de la rémunération variable pour 2025 et déterminé que la dotation en fonds propres et en liquidités du groupe est nettement supérieure aux exigences minimales réglementaires et au seuil de tolérance au risque interne.

Dans le cadre de la rémunération variable octroyée en mars 2026 au titre de l'exercice 2025, la composante DWS a été attribuée sur la base de l'évaluation des ratios de performance définis. Pour 2025, la direction a fixé à 100,0 % le taux de redistribution de la composante DWS.

Système de rémunération des preneurs de risques

La Société a identifié les preneurs de risques selon les exigences réglementaires. Le processus d'identification, qui a été réalisé conformément aux principes du groupe, repose sur une évaluation de l'influence qu'exercent les catégories de collaborateurs suivantes sur le profil de risque de la Société ou d'un fonds géré par celle-ci : (a) direction/direction générale, (b) gestionnaire de portefeuille/des placements, (c) fonctions de contrôle, (d) collaborateurs occupant des postes de direction dans l'administration, le marketing et les ressources humaines, (e) autres collaborateurs (preneurs de risques) ayant une influence significative, (f) autres collaborateurs au même niveau de rémunération que les autres preneurs de risques, dont l'activité a une influence sur le profil de risque de la Société ou du groupe.

Au moins 40 % de la rémunération variable des preneurs de risques sont attribués en différé. En outre, pour les principaux experts en placement, au moins 50 % de la part versée directement et de la part différée sont attribués sous la forme d'actions ou d'instruments basés sur des fonds du groupe DWS. Toutes les composantes différées sont soumises à certaines conditions de performance et d'ajustement afin d'assurer un ajustement adéquat des risques ex post. Si le montant de la rémunération variable est inférieur à 50 000 euros, les preneurs de risques reçoivent la totalité de leur rémunération variable en espèces et sans report.

Synthèse des informations sur les rémunérations de la Société au titre de l'exercice 2025¹⁾

Effectifs en moyenne annuelle (nombre de personnes)	422
Rémunération globale	EUR 95 185 668
Rémunération fixe	EUR 52 593 104
Rémunération variable	EUR 42 592 564
dont : intéressement différé	EUR 0
Rémunération globale de la direction générale ²⁾	EUR 4 439 634
Rémunération globale des autres preneurs de risques	EUR 12 892 273
Rémunération globale des collaborateurs assumant des fonctions de contrôle	EUR 2 570 298

¹⁾ Les informations sur la rémunération des délégués auxquels la Société a confié les activités de gestion du portefeuille ou des risques par la Société ne sont pas incluses dans le tableau.

²⁾ La « direction générale » comprend uniquement les membres de la direction de la Société. La direction répond à la définition de cadres dirigeants de la Société. Aucun autre cadre dirigeant n'a été identifié en dehors de la direction.

DWS Qi Eurozone Equity

Autres informations – non couvertes par l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Données en vertu du règlement européen (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation et modifiant le règlement européen (UE) 648/2012 – Carte d'identification conformément aux dispositions de l'article A

Au cours de la période sous revue, aucune opération de financement sur titres conformément au règlement susmentionné n'a été effectuée.

Autres informations - non incluses dans l'opinion d'audit sur le rapport annuel

Informations périodiques sur les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2a du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, paragraphe 1 du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : DWS Qi Eurozone Equity

Identifiant d'entité juridique (code LEI) : 5493008EP4FKWXGXCS27

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ Oui	☒ ☐ ☒ X Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : _____%	☐ Il a promu des caractéristiques environnementales/sociales et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____% d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : _____%	☐ ayant un objectif social
	☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables .



Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Par le biais de ce fonds, la société a promu les caractéristiques environnementales et sociales par la prise en compte générale des critères ESG, en excluant par exemple les investissements dans les entreprises les moins bien notées en termes de controverses liées aux normes et/ou les investissements dans des entreprises dont l'activité dans des secteurs controversés dépassait un certain seuil de chiffre d'affaires.

La société n'a pas déterminé, pour ce fonds, d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues.

Aucun produit dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues ainsi que la durabilité des investissements ont été évaluées au moyen d'une méthodologie interne d'évaluation ESG et de seuils d'exclusion spécifiques ESG, qui sont décrits plus en détail dans la section « Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ». Cette méthodologie a utilisé différentes approches d'évaluation comme indicateurs de durabilité :

- **Évaluation des controverses liées aux normes** Indicateur pour déterminer dans quelle mesure une entreprise était confrontée à des controverses sur les standards internationaux en rapport avec les normes.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Statut Freedom House** Indicateur pour les libertés politiques et civiles d'un pays.

Performance : Pas d'investissement dans des actifs insuffisants

- **Évaluation d'exclusion pour les secteurs controversés** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était active dans des secteurs controversés.

Performance : 0 %

- **Implication dans des armes controversées** Indicateur de la mesure dans laquelle une entreprise était impliquée dans des activités portant sur des armes controversées.

Performance : 0 %

Une description des éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements afin de réaliser les objectifs environnementaux ou sociaux promus, y compris les critères d'exclusion, ainsi que la méthodologie d'évaluation permettant de déterminer si et dans quelle mesure les actifs remplissaient les caractéristiques environnementales et/ou sociales définies (y compris les seuils de chiffre d'affaires définis pour les exclusions), peuvent être consultés dans le chapitre « Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ? ». Cette section contient des informations plus détaillées sur les indicateurs de durabilité.

Pour calculer les indicateurs de durabilité, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?

Non applicable.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Non applicable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Non applicable.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Non applicable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La société a pris en compte pour le fonds les principales incidences négatives suivantes sur les facteurs de durabilité figurant à l'annexe I du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le secteur des services financiers (SFDR) :

- Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (n° 4)
- Violation des principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (n° 10)
- Exposition à des armes controversées (n° 14)

La stratégie d'investissement n'a prévu aucun mécanisme de contrôle spécifique pour les valeurs des indicateurs des principales incidences négatives au niveau de l'ensemble du portefeuille.

DWS Qi Eurozone Equity

Indicateurs	Description	Performance
Les principales incidences négatives (PAI)		
PAI - 04. Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	14,47 % des actifs du portefeuille
PAI - 10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés exposées à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 % des actifs du portefeuille
PAI - 14. Exposition à des armes controversées	Part d'investissement dans des sociétés exposées à la production ou la vente d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation, armes chimiques et biologiques)	0 % des actifs du portefeuille

Situation au : 27 février 2026

Les indicateurs des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators - PAII) sont calculés à partir des données contenues dans les systèmes de back-office et de front-office de DWS, qui reposent principalement sur les données de fournisseurs de données ESG externes. S'il n'existe pas de données sur les PAII individuelles pour des titres individuels ou leurs émetteurs, soit parce qu'aucune donnée n'est disponible, soit parce que le PAII ne s'applique pas à l'émetteur ou au titre concerné, ces titres ou émetteurs ne sont pas inclus dans le calcul du PAII. Pour les investissements dans des fonds cibles, un examen (« look-through ») des portefeuilles des fonds cibles est effectué, pour autant que les données correspondantes soient disponibles. La méthode de calcul de chaque indicateur PAI peut être modifiée au cours des périodes sous revue ultérieures en raison de l'évolution des normes de marché, d'un changement de traitement des titres de certains types d'instruments (comme les produits dérivés) ou de clarifications réglementaires.

En outre, une amélioration de la disponibilité des données peut avoir un impact sur les PAII déclarés au cours des périodes sous revue ultérieures.

Pour calculer les PAII, les valeurs du système de front-office de DWS sont utilisées. Cela signifie qu'il peut y avoir de légères différences avec les autres valeurs de cours présentées dans le rapport annuel, qui sont dérivées du système de comptabilité du fonds.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

DWS Qi Eurozone Equity

Investissements les plus importants	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs moyens du portefeuille	Répartition par pays
Deutsche Managed Euro Fund Z-Class	K - Activités financières et d'assurance	5,1 %	Irlande
ASML Holding	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1 %	Pays-Bas
SAP	J - Information et communication	2,2 %	Allemagne
Allianz	K - Activités financières et d'assurance	2,2 %	Allemagne
UniCredit	K - Activités financières et d'assurance	2,2 %	Italie
Schneider Electric	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,1 %	France
Iberdrola	D - Approvisionnement en énergie	2,1 %	Espagne
Deutsche Telekom	J - Information et communication	2,0 %	Allemagne
Safran	M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0 %	France
Airbus	K - Activités financières et d'assurance	1,8 %	Pays-Bas
Air Liquide	C - Industrie manufacturière	1,7 %	France
Münchener Rückver	K - Activités financières et d'assurance	1,6 %	Allemagne
Bco Santander Centr.Hispano	K - Activités financières et d'assurance	1,6 %	Espagne
Siemens Reg.	C - Industrie manufacturière	1,4 %	Allemagne
Banco Bilbao Vizcaya Argent.	K - Activités financières et d'assurance	1,4 %	Espagne

pour la période allant du 30 mai 2025 au 28 février 2026

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande part des investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : pour la période allant du 30 mai 2025 au 28 février 2026.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable s'élevait à 91,04 % des actifs du portefeuille à la date de référence.

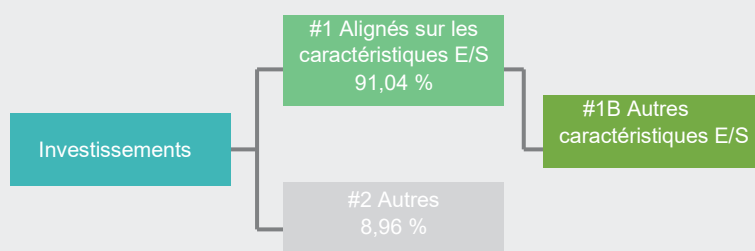
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Ce fonds a investi 91,04 % de son actif net dans des placements conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues et/ou répondant aux investissements durables (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S).

8,96 % de la valeur du fonds pouvaient être investis dans des investissements qui n'étaient pas évalués selon la méthodologie d'évaluation ESG ou pour lesquels il n'existait pas de couverture complète des données ESG (#2 Autres), comme indiqué plus en détail dans la section « Quels investissements étaient inclus dans la catégorie « #2 Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ? ».

Pour une présentation plus détaillée de la répartition exacte du portefeuille de ce fonds, veuillez vous référer à la Partie Spécifique du prospectus de vente et aux Conditions particulières de placement.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
 - la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

DWS Qi Eurozone Equity

Code NACE	Répartition de la structure sectorielle conformément à la classification NACE	En % des actifs du portefeuille
B	Industries extractives	0,9 %
C	Industrie manufacturière	18,0 %
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	4,4 %
F	Construction	2,3 %
G	Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	2,0 %
H	Transports et entreposage	1,9 %
I	Hôtellerie/restauration	0,1 %
J	Information et communication	5,6 %
K	Activités financières et d'assurance	33,4 %
L	Activités immobilières	0,1 %
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	27,5 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	0,4 %
NA	Autres	3,4 %
Participation dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles		14,5 %

Situation au : 28 février 2026



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La société ne s'est pas engagée à viser une proportion d'investissements durables sur le plan environnemental selon la taxinomie de l'UE. Par conséquent, la proportion d'investissements durables sur le plan environnemental annoncée était de 0 % de la valeur du fonds, conformément à la taxinomie de l'UE. Toutefois, certaines activités économiques sous-jacentes aux placements pouvaient être conformes à la taxinomie de l'UE.

En ce qui concerne l'alignement sur la taxinomie de l'UE, les critères pour le **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des carburants à faible émission de carbone d'ici fin 2035. Les critères relatifs à l'**énergie nucléaire** comprennent des dispositions complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le produit financier a-t-il permis d'investir dans des activités alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire ?¹

Oui :

☐ En gaz fossile

☐ En énergie nucléaire

☒ Non

La société ne tenait pas compte, pour le fonds, de l'alignement sur la taxinomie des entreprises actives dans les secteurs du gaz fossile et/ou de l'énergie nucléaire.

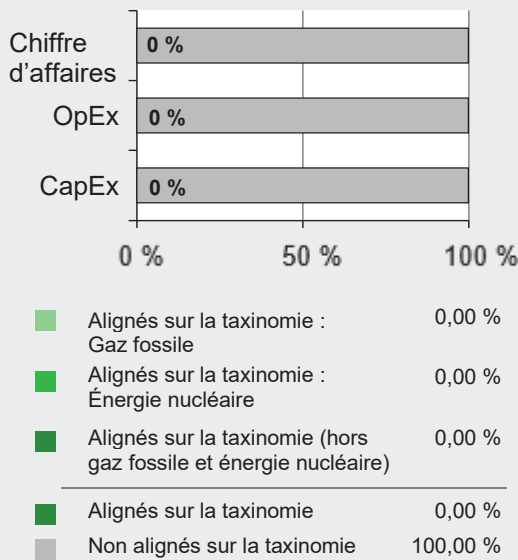
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire ne sont alignées sur la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à l'atténuation du changement climatique (« protection du climat ») et ne causent pas un préjudice important à un objectif de la taxinomie de l'UE - voir l'explication à gauche. Les critères complets pour les activités économiques alignées sur la taxinomie de l'UE dans le domaine du gaz fossile et de l'énergie nucléaire sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

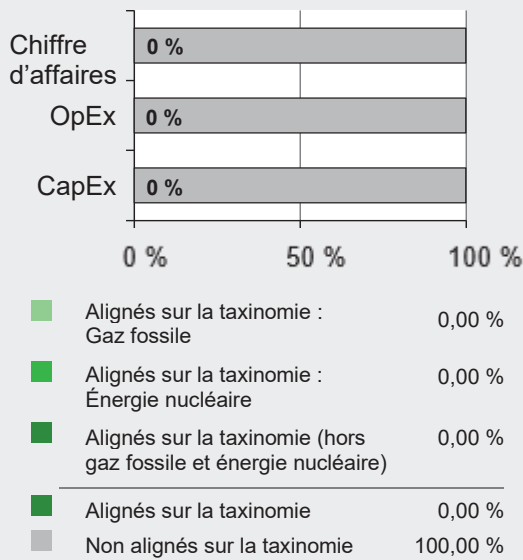
- du **chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des entreprises détenues en portefeuille.

Les graphiques ci-dessous montrent le pourcentage minimum d'investissements verts alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie de tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement des investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses***



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



Ce graphique représente 100 % de l'ensemble des investissements.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La société ne s'est pas engagée, pour le fonds, à un pourcentage d'investissement dans des activités transitoires et des activités habilitantes.

Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?

La part actuelle des investissements écologiquement durables, conformément au règlement (UE) 2020/852 (dit règlement taxonomique), s'élevait au cours de la période de référence actuelle et précédente à 0 % de la valeur du fonds. Il se peut toutefois que quelques investissements durables aient été alignés sur un objectif environnemental du règlement établissant la taxinomie.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La société n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements durables sur le plan environnemental et social pour le fonds.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?

La société n'a pas fixé de quota minimum pour les investissements durables sur le plan environnemental et social pour le fonds.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?

Au moins 91,04 % de la valeur du fonds étaient conformes aux caractéristiques environnementales et sociales promues et/ou aux investissements durables annoncés (#1 Alignés sur les caractéristiques E/S). 8,96 % de la valeur du fonds ont été investis dans des placements pour lesquels la méthodologie d'évaluation ESG n'était pas applicable ou pour lesquels une couverture complète des données ESG n'était pas disponible (#2 Autres). Une couverture complète des données ESG était nécessaire pour évaluer les participations directes dans les entreprises en termes de pratiques de bonne gouvernance.

Les investissements sous « #2 Autres » pouvaient comprendre toutes les classes d'actifs prévues dans la politique d'investissement concernée, comme les avoirs bancaires et les produits dérivés. Ces placements pouvaient être utilisés par l'équipe de gestion du portefeuille pour optimiser le résultat de placement, à des fins de diversification des risques, de liquidité et de couverture.

Les investissements du fonds qui relèvent de la rubrique « #2 Autres » ne tenaient pas compte, ou seulement partiellement, des mesures minimales de protection écologique ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce fonds a suivi une stratégie fondée sur les actions.

Pour plus d'informations sur la stratégie d'investissement, veuillez consulter la Partie Spécifique du prospectus de vente et les Conditions particulières de placement.

91,04 % de la valeur du fonds ont été investis dans des investissements qui respectaient les caractéristiques environnementales et sociales promues et/ou les investissements durables décrits dans les sections suivantes. La conformité du portefeuille avec les éléments contraignants de la stratégie d'investissement pour atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues ont été contrôlés en permanence dans le cadre du suivi des directives de placement du fonds.

Méthodologie d'évaluation ESG

La société s'est efforcée d'atteindre les caractéristiques environnementales et sociales promues pour le fonds en évaluant les investissements potentiels, indépendamment de leurs perspectives de réussite économique, à l'aide d'une méthodologie d'évaluation ESG interne à l'entreprise et en appliquant des critères d'exclusion sur la base de cette évaluation.

La méthodologie d'évaluation ESG a utilisé un programme spécifique de traitement des données qui utilisait les données d'un ou de plusieurs fournisseurs de données ESG, des sources publiques et/ou des évaluations internes afin de déterminer des évaluations globales dérivées de ces données. La méthodologie utilisée pour déterminer ces évaluations globales pouvait reposer sur différentes approches. Il était par exemple possible de donner la priorité à un fournisseur de données particulier. Alternativement, l'évaluation pouvait se baser sur la valeur la plus basse (principe « Worst of ») ou sur une approche moyenne. Les évaluations internes pouvaient prendre en compte des facteurs tels que les évolutions ESG futures attendues d'un émetteur, la plausibilité des données en rapport aux événements passés ou futurs, la volonté de dialogue sur les questions ESG et/ou les décisions spécifiques à une entreprise en matière d'ESG. En outre, les évaluations ESG internes pour les entreprises dans lesquelles il était prévu d'investir pouvaient tenir compte de la pertinence des critères d'exclusion pour le secteur de marché de l'entreprise concernée.

Le programme de traitement des données a utilisé, entre autres, les approches d'évaluation suivantes pour évaluer la conformité aux caractéristiques ESG annoncées et pour déterminer si les entreprises dans lesquelles l'investissement était réalisé appliquaient des pratiques de bonne gouvernance. Les approches d'évaluation comprenaient par exemple l'application d'exclusions sur la base du chiffre d'affaires généré par des secteurs controversés ou sur la base de la participation dans ces secteurs controversés. Dans certaines approches d'évaluation, les émetteurs recevaient une note sur six possibles sur une échelle allant de « A » (note la plus élevée) à « F » (note la plus basse). Si l'une des approches d'évaluation conduisait à l'exclusion d'un émetteur, la société ne pouvait pas investir dans cet émetteur.

Selon l'univers d'investissement, la composition du portefeuille et le positionnement dans certains secteurs, les approches d'évaluation décrites ci-dessous pouvaient être plus ou moins pertinentes, ce qui se reflète dans le nombre d'émetteurs effectivement exclus.

• Évaluation d'exclusion pour les secteurs controversés

Les entreprises actives dans certains secteurs économiques et participant à des activités commerciales dans des domaines controversés (« secteurs controversés ») étaient exclues comme suit, en fonction de la part du chiffre d'affaires total que les entreprises réalisaient dans des secteurs controversés :

- a. Fabrication et/ou distribution d'armes de poing ou de munitions civiles : 5 % ou plus,
- b. Fabrication de produits du tabac : 5 % ou plus,
- c. Exploitation des sables bitumineux : 5 % ou plus,
- d. les entreprises dont 25 % ou plus du chiffre d'affaires provenaient de l'extraction de charbon thermique et de la production d'énergie à base de charbon, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique, comme l'extraction, la production ou l'utilisation de charbon supplémentaires. Les entreprises ayant des projets d'expansion dans le domaine du charbon thermique étaient exclues sur la base d'une méthode d'identification interne. En cas de circonstances exceptionnelles, telles que des mesures imposées par un gouvernement pour faire face aux défis dans le secteur énergétique, la société pouvait décider de suspendre temporairement l'application des exclusions liées au charbon à certaines entreprises ou régions géographiques.

• Évaluation des controverses liées aux normes

L'évaluation des controverses liées aux normes consistait à évaluer le comportement des entreprises par rapport aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de conduite responsable des affaires, notamment les principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs des Nations unies, les normes de l'Organisation internationale du travail et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ces normes et principes traitaient, entre autres, des violations des droits de l'homme, des violations des droits des travailleurs, du travail des enfants ou du travail forcé, des impacts négatifs sur l'environnement et de la conduite éthique des affaires. L'évaluation des controverses liées aux normes évaluait les violations rapportées des normes internationales susmentionnées. Les entreprises présentant la note la plus basse concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.

• Statut Freedom House

Freedom House est une organisation internationale non gouvernementale qui classe les pays en fonction de leur degré de liberté politique et de leurs droits civils. Sur la base du statut Freedom House, les pays considérés comme « non libres » étaient exclus de l'investissement.

• Évaluation de l'exclusion pour les « armes controversées »

Les entreprises étaient exclues si elles étaient identifiées comme étant impliquées dans la production ou la distribution d'armes controversées ou de composants clés d'armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Pour les exclusions, il était en outre possible de tenir compte des participations au sein d'une structure de groupe.

• Évaluation des obligations avec utilisation du produit

Cette évaluation était spécifiquement adaptée à la nature de cet instrument financier. Un investissement dans des obligations avec utilisation du produit (use-of-proceeds bonds) n'était autorisé que si les critères suivants étaient remplis. Dans un premier temps, toutes les obligations avec utilisation du produit ont été examinées afin de déterminer si elles étaient conformes aux normes relatives aux obligations climatiques (Climate Bonds Standards), aux normes sectorielles comparables relatives aux obligations vertes (Green Bonds), aux obligations sociales (Social Bonds) ou aux obligations durables (Sustainability Bonds), telles que les principes de l'ICMA, ou à la norme de l'UE relative aux obligations vertes, ou si les obligations avaient fait l'objet d'un examen indépendant. Dans un second temps, certains critères ESG ont été appliqués en ce qui concerne l'émetteur de l'obligation. Cela pouvait conduire à exclure des émetteurs et leurs obligations en tant qu'investissement.

En particulier, les investissements en obligations avec utilisation du produit étaient interdits si les critères suivants s'appliquaient aux émetteurs :

- a. les émetteurs souverains identifiés comme « non libres » par Freedom House ;
- b. les entreprises présentant la note la plus basse concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », comme susmentionné ;
- c. les entreprises fabriquant des produits du tabac : 5 % ou plus ;
- d. les entreprises impliquées dans des armes controversées, comme indiqué ci-dessus ; ou
- e. les entreprises ayant des plans d'expansion du charbon identifiés pour le charbon thermique, comme indiqué ci-dessus.

• Évaluation des parts de fonds de placement (fonds cibles)

Les fonds cibles étaient évalués sur la base des entreprises au sein des fonds cibles et étaient admissibles si ces entreprises répondaient aux critères d'évaluation de la violation des normes et de la participation à des armes controversées (mines antipersonnel, munitions à fragmentation et/ou armes chimiques et biologiques). Les investissements dans des entreprises ayant la note la plus basse en matière de controverses liées aux normes, soit « F », étaient autorisés jusqu'à un certain seuil. Compte tenu du seuil de tolérance, de la diversité des fournisseurs de données et des méthodes, de la couverture des données disponibles et du rééquilibrage régulier du portefeuille du fonds cible, ce fonds pouvait être positionné indirectement sur certains actifs qui auraient été exclus s'ils avaient été investis directement ou pour lesquels il n'existait pas de couverture des données ou une couverture complète.

La stratégie d'investissement ESG appliquée ne prévoyait pas de réduction minimale obligatoire du volume des investissements.

L'évaluation des pratiques de bonne gouvernance des entreprises dans lesquelles l'investissement a été réalisé (y compris les évaluations relatives à la solidité des structures de gestion, aux relations avec les salariés, à la rémunération des salariés et au respect des règles fiscales) faisait partie intégrante de l'évaluation des controverses liées aux normes, qui visait à déterminer si le comportement d'une entreprise était conforme aux normes internationales généralement reconnues et aux principes de bonne conduite des affaires. Les entreprises présentant la note la plus basse concernant les controverses liées aux normes, c'est-à-dire « F », étaient exclues en tant que placement.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

La société n'avait pas établi d'indice de référence pour ce fonds afin de déterminer s'il était conforme aux caractéristiques environnementales et sociales promues.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Observation du commissaire aux comptes indépendant

À l'attention de la DWS Investment GmbH, Frankfurt/Main

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit du rapport annuel du fonds commun de placement DWS Qi Eurozone Equity – comprenant le rapport d'activité de l'exercice allant du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026, la synthèse des actifs et l'état du portefeuille-titres au 28 février 2026, le compte de résultat, l'état des emplois et l'évolution de l'actif net pour l'exercice allant du 1^{er} mars 2025 au 28 février 2026 ainsi que l'évolution comparée de l'actif du fonds et de la valeur liquidative sur trois ans, l'état des transactions conclues au cours de la période sous revue, dès lors qu'elles n'apparaissent plus dans l'état du portefeuille-titres et enfin, l'annexe.

Nous n'avons pas pris en compte les éléments du rapport annuel mentionnés dans la section « Autres informations » de notre observation pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel, conformément aux dispositions de la loi allemande.

D'après notre opinion, fondée sur les connaissances acquises lors de la vérification, le rapport annuel ci-joint est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB) et reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. Notre opinion d'audit sur le rapport annuel ne s'étend pas au contenu des éléments du rapport annuel mentionnés dans la section « Autres informations ».

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué nos travaux de vérification selon l'article 102 de la loi allemande KAGB, en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes. Notre responsabilité en vertu de ces dispositions et principes est décrite plus en détail dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel » de notre observation. Nous agissons en toute indépendance de DWS Investment GmbH en tenant compte du droit commercial et des réglementations professionnelles applicables en Allemagne et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles en vertu du droit allemand conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe aux représentants légaux. Les autres informations comprennent les éléments suivants du rapport annuel :

- les informations incluses dans le rapport annuel et marquées comme non couvertes par notre opinion d'audit sur le rapport annuel.

Notre opinion d'audit sur le rapport annuel ne s'étend pas aux autres informations et, par conséquent, nous n'émettons dans cette observation aucune opinion d'audit ni aucune autre forme de conclusion d'audit à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit, nous avons la responsabilité de lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, d'apprécier

- si elles présentent des incohérences importantes par rapport aux éléments du rapport annuel couverts par notre opinion d'audit ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de l'audit, ou encore
- si elles semblent comporter des anomalies significatives.

Responsabilité des représentants légaux relative au rapport annuel

Les représentants légaux de DWS Investment GmbH sont responsables de l'établissement du rapport annuel, qui est conforme, dans tous les aspects essentiels, aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), et sont chargés de veiller à ce que le rapport annuel reflète de manière exhaustive la situation et l'évolution réelles du fonds commun de placement, conformément à ces réglementations. En outre, les représentants légaux sont responsables des contrôles internes qu'ils ont jugés nécessaires compte tenu de ces dispositions pour permettre l'établissement d'un rapport annuel ne comportant aucune anomalie significative due à des actes délictueux (à savoir, manipulation dans la présentation des comptes et atteintes à l'actif) ou à des erreurs.

Lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux ont la responsabilité d'inclure les événements, décisions et facteurs qui peuvent influencer sensiblement sur l'évolution future du fonds commun de placement. Cela signifie, entre autres, que lors de l'établissement du rapport annuel, les représentants légaux doivent évaluer le maintien du fonds commun de placement par DWS Investment GmbH et qu'ils sont, le cas échéant, tenus de communiquer les faits relatifs à ce maintien, dès lors qu'ils sont pertinents.

Responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit du rapport annuel

Notre mission consiste à avoir l'assurance raisonnable que le rapport annuel dans son ensemble ne comporte aucune anomalie significative due à des actes délictueux ou à des erreurs et à formuler une observation qui inclut notre opinion d'audit sur ce rapport.

Une assurance raisonnable correspond à un haut niveau d'assurance mais ne constitue pas la garantie qu'un audit réalisé conformément à l'article 102 de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB), en tenant compte des principes établis par l'Institut allemand des experts-comptables (IDW) concernant la vérification régulière des comptes, révèle toujours la présence d'une anomalie significative. Des anomalies peuvent résulter d'actes délictueux ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement attendre que, individuellement ou collectivement, elles aient un effet sur les décisions économiques prises par les parties prenantes sur la base de ce rapport annuel.

Au cours de l'audit, nous exerçons notre pouvoir discrétionnaire et gardons une attitude critique.

En outre

- Nous identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dues à des actes délictueux ou à des erreurs dans le rapport annuel, planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque que des anomalies significatives résultant d'actes délictueux ne soient pas détectées est plus élevé que le risque que des anomalies significatives résultant d'erreurs ne soient pas détectées, les actes délictueux pouvant impliquer notamment des collusions, des falsifications, des omissions intentionnelles d'éléments, des informations trompeuses ou la manipulation dans le cadre des contrôles internes.
- Nous favorisons la compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit du rapport annuel afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur l'efficacité du système de la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l'adéquation des méthodes comptables appliquée par les responsables légaux de DWS Investment GmbH pour l'établissement du rapport annuel ainsi que la validité des estimations et des informations connexes présentées par les représentants légaux.

- Sur la base des éléments probants recueillis, nous déterminons s’il subsiste une incertitude significative liée à des événements ou circonstances susceptibles de jeter un doute important sur le maintien du fonds de placement par la société DWS Investment GmbH. Si nous concluons qu’il existe une incertitude significative, nous sommes tenus de mentionner les informations connexes dans le rapport annuel ou, si ces informations sont inappropriées, de modifier notre opinion d’audit. Nous tirons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu’à la date de notre observation. Toutefois, des événements ou circonstances futurs peuvent avoir pour effet que le fonds commun de placement ne soit pas maintenu par la société DWS Investment GmbH.
- Nous évaluons l’établissement, la présentation et le contenu d’ensemble du rapport annuel, y compris les informations, et apprécions si le rapport annuel présente les opérations et événements sous-jacents de telle sorte qu’il reflète de manière exhaustive la situation et l’évolution réelles du fonds commun de placement, conformément aux dispositions de la loi allemande sur les placements de capitaux (Kapitalanlagegesetzbuch, KAGB).

Nous discutons avec les personnes constituant le gouvernement d’entreprise, entre autres, de l’étendue et la durée prévues de l’audit, ainsi que des constatations significatives, y compris les faiblesses significatives inhérentes au système de contrôle interne que nous identifions dans ce cadre.

Frankfurt/Main, le 22 mai 2026

KPMG AG
Société d’expertise comptable

Anders
Commissaire aux comptes

Steinbrenner
Commissaire aux comptes

Direction et gestion

Société de gestion des capitaux

DWS Investment GmbH
60612 Frankfurt/Main, Allemagne
Fonds propres au 31 décembre 2025 :
393,6 millions d'euros
Capital souscrit et libéré au 31 décembre 2025 :
115 millions d'euros

Conseil de surveillance

Manfred Bauer
Président
Membre du directoire de
DWS Management GmbH
(associée commanditée personnellement
responsable de DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt/Main

Christof von Dryander
Vice-Président
Senior Counsel de
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP,
Frankfurt/Main

Hans-Theo Franken
Président du conseil de surveillance de
Deutsche Vermögensberatung
Aktiengesellschaft DVAG, Frankfurt/Main

Dr. Karen Kuder
Membre du directoire de
DWS Management GmbH
(associée commanditée personnellement
responsable de DWS Group GmbH & Co. KGaA),
Frankfurt/Main

Holger Naumann
DB Management Support GmbH,
Frankfurt/Main

Gerhard Wiesheu
Porte-parole du directoire de l'établissement
bancaire B. Metzler seel. Sohn & Co. AG,
Frankfurt/Main

Direction

Dr. Matthias Liermann
Porte-parole de la direction

Porte-parole de la direction de
DWS International GmbH,
Frankfurt/Main
Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main
Membre du conseil de surveillance de
DWS Investment S.A.,
Luxembourg
Membre du directoire de
DIP Management GmbH,
Frankfurt/Main
(associée commanditée personnellement
responsable de DIP Service Center GmbH & Co. KG)

Nicole Behrens
Membre du directoire

Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Henning Potstada
Membre du directoire (depuis le 1^{er} février 2026)

Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Vincenzo Vedda
Membre du directoire

Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main
Membre du conseil de surveillance de
MorgenFund GmbH,
Frankfurt/Main

Christian Wolff
Membre du directoire

Membre du directoire de
DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Dépositaire

State Street Bank International GmbH
Hansastraße 29a
81373 Munich, Allemagne
Fonds propres au 31 décembre 2025 :
3 729,1 millions d'euros
Capital souscrit et libéré au 31 décembre 2025 :
109,4 millions d'euros

Associé de DWS Investment GmbH

DWS Beteiligungs GmbH,
Frankfurt/Main

Situation au : 1^{er} février 2026

DWS Investment GmbH

60612 Frankfurt/Main, Allemagne

Tél. : +49 (0) 69-910-12371

Fax : +49 (0) 69-910-19090

www.dws.com